

# Feuille de route

## Commission JSP Sport

### Partie spécifique au JSP

- Assister les écoles de JSP dans la mise en œuvre de leur programme pédagogique et de leurs activités mais aussi dans la gestion associative (statut, règlement intérieur, budget) ;
- Faire le lien entre les écoles de JSP, l'UD, l'URSP et la Fédération nationale ;
- Collaboration avec le service Formation/Sport du SDIS et développer la mutualisation avec le SDIS de la Drôme,
- Pérenniser l'encadrement des sections locales en :
  - Récompenser les animateurs les plus dévoués en montant les dossiers de demandes de médailles de la jeunesse et des sport ou autre types de médailles,
  - Organisant 1 stage moniteur de secourisme, 1 stage BNSSA financé par l'UDSP07,
  - Stage SSIAP1 pour les JSP via le SDIS/UDSP,
  - 1 stage animateur JSP par le SDIS,
  - Récompenser les animateurs par toutes autres solutions validées par le CA.
- Mettre à jour le règlement intérieur de Novembre 2005 des JSP de l'Ardèche ;
- Développer les écoles de JSP et notamment accompagner l'ouverture de 3 écoles de JSP : Privas, Lamastre-St Félicien et Annonay-Serrières
- Financement de projet via le « CPI » Contre Partie à l'Image UDSP/Ecole JSP, recherche de sponsoring public et privée ;
- Mettre en valeur des JSP sportifs, les résultats tant collectifs qu'individuels ;
- Impliquer les associations de JSP dans le projet d'ensemble sportif départemental ;
- Pérenniser le Challenge Nicolas Marcoux,
- Participation et organisation du Rassemblement Technique de Manœuvres de la Région.

## Partie spécifique au sport

- Promouvoir toutes les activités physiques, et essayer de développer le nombre de participants pour chacune d'elles ;
- Conserver, voir augmenter, la liste des « référents » par activité (qui ne sont pas forcément élus). Pour que chaque sport « parrainé » par l'UD puisse être piloté par un SP qui le connaît (voire la pratique), afin que ce dernier soit capable de renseigner les pratiquants d'une part, et l'UD, par l'intermédiaire de l'animateur de la commission, d'autre part ;
- Réaliser une réunion de la commission JSP-Sport, après le congrès National et la sortie des calendriers Nationaux et régionaux, afin de créer le calendrier départemental des sports. Celle-ci devra être faite en présence du CTD EAP pour tenir compte des échéances officielles (Cross, Challenge de la qualité, et brevet JSP) ;
- Tenir à jour le règlement de la commission en cours, en demandant les modifications nécessaires après l'avis du CA de l'UD.
- Tenir à jour le budget de la ligne « sport », en demandant les modifications nécessaires après l'avis du CA de l'UD.
- Création et le développement d'un ensemble sportif départemental de qualité avec un partenariat à étudier avec le SDIS07, flocage unique avec spécificités (JSP, Encadrant, SP, ...) de façon à renforcer l'esprit de corps ;
- Tenir à jour, une liste des réussites sportives (individuelles ou collectives) et mettre en valeur ces résultats ;
- Intégrer les règles issues du règlement de la commission sport actuel dans le prochain règlement intérieur.

Validé par le Bureau Exécutif du 18/09/17.

Guy GAILLARD  
Secrétaire Général

Olivier DOMINIQUE  
Responsable commission

Frédéric TRONVILLE  
Président

